

# Offre de service

## Équipe santé mentale adulte

CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, territoire Jeanne-Mance

Présentation à la Table Faubourg Saint-Laurent  
28 avril 2016

André Martin, Chef d'administration de programmes

# Principes d'organisation des services

- Hiérarchisation des services,
- Niveau de soins minimum requis,
- Soins en étapes,
- Modèle de gestion des maladies chroniques,
- Soins en collaboration,
- Éviter la stigmatisation.

# Soins en étapes

- Degré de soins selon l'individu,
- Déterminé davantage en fonction de la symptomatologie et des besoins du patient que du diagnostic,
- Recours aux services spécialisés lorsque nécessaire,
- Retour vers les services de 1<sup>ière</sup> ligne ou généraux dès que possible,
- Épisode de soins,
- Évaluation continue et systématique de la réponse au traitement.

# Soins en collaboration

- Implique deux grands changements dans la pratique:
  - L'expansion et la diversité de la gamme des partenaires pour répondre aux besoins de la personne,
  - Le renforcement de l'autodétermination de l'utilisateur de services.

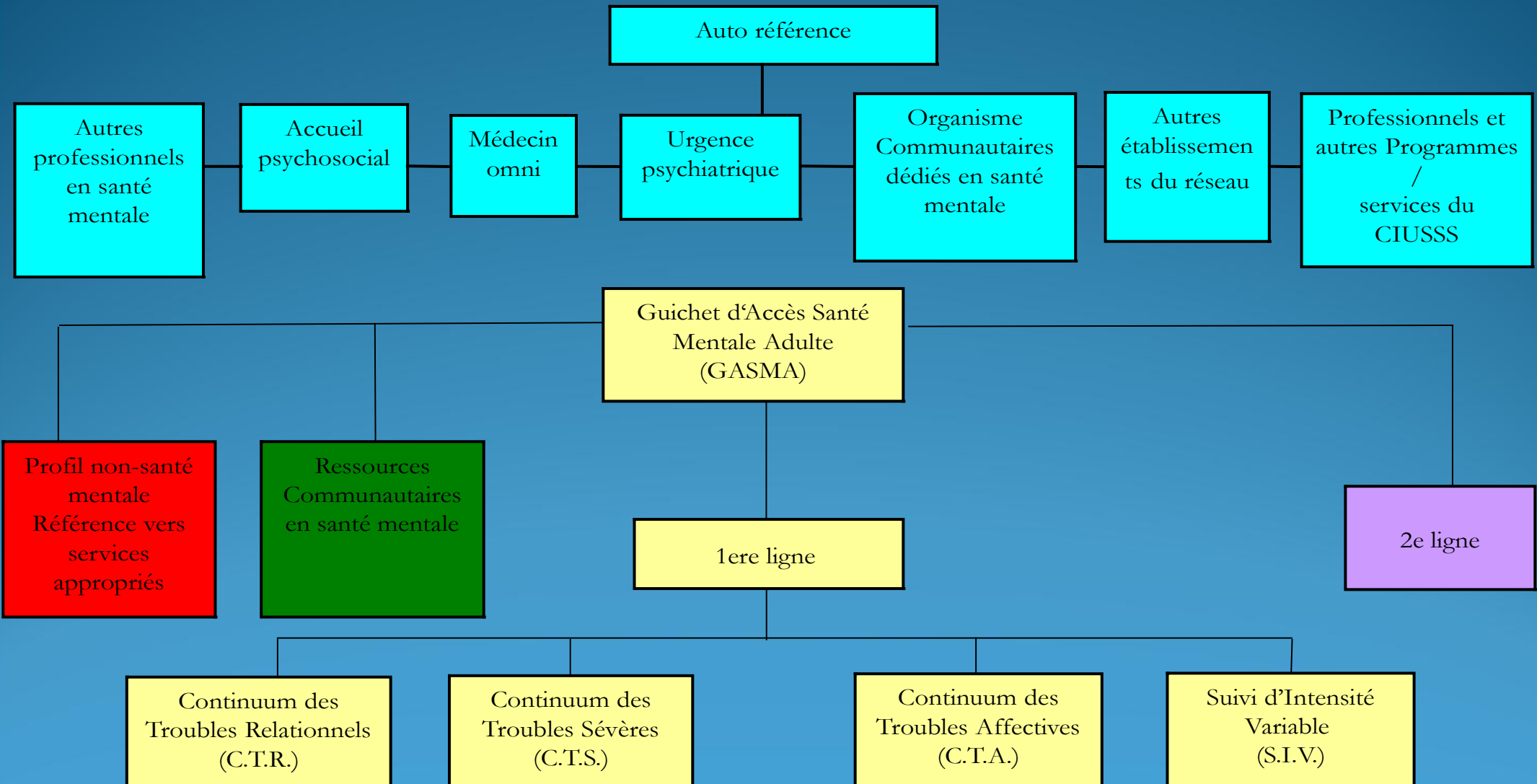
# Rôles et mandats de l'équipe

- Évaluer à l'aide d'outils cliniques reconnus les demandes qui lui sont acheminées et les orienter dans le bon niveau de soins,
- Offrir des soins et services basés sur les données probantes et les guides de pratique dans un contexte de 1<sup>ière</sup> ligne,
- Assurer un soutien aux partenaires internes et externes.

# Exemples de situations demandant une collaboration ou une consultation

- Avis sur un trouble de santé mentale possible,
- Soutien dans les stratégies d'intervention et dans l'élaboration d'un plan d'intervention,
- Suivi conjoint dans des situations complexes ou multifactorielles.

# Cheminement de la personne



# Offre de service de l'équipe de 1<sup>ière</sup> ligne

- Guichet d'accès,
- Continuum de soins
  - Troubles affectifs
  - Troubles relationnels
  - Troubles sévères
  - SIV (Suivi d'intensité variable)
- Consultations de professionnels répondants en santé mentale. (514) 527-9565 #3440



# Guichet d'accès

## Au cœur du réseau intégré de service

- Évaluation du besoin de la personne (requis de service),
- Orientation vers le bon niveau de soins,
- Intervention à court terme (autogestion, accompagnement de la référence, entretien motivationnel),
- Avis / conseil / soutien aux partenaires internes et communautaires (psychiatre-répondant, professionnel-répondant),
- Suivi infirmier et médical.

# Détermination du niveau de soins

- En fonction du besoin de la personne et basé sur:
  - Manifestations symptomatologiques,
  - Niveau de fonctionnement,
  - Facteurs environnementaux ou problèmes psychosociaux.

**BESOINS VERSUS DIAGNOSTIC**

# Services orientés rétablissement

- Croyance en la capacité de la personne de reprendre le contrôle sur sa vie,
- Faire ses propres choix,
- Participer activement aux décisions qui la concernent,
- Non pas prendre en charge mais favoriser la prise en charge de sa vie par la personne.

RÉTABLISSEMENT VERSUS GUÉRISON

# Programme santé mentale:

## Population visée

- Clientèle adulte présentant des troubles mentaux ou des manifestations d'un trouble mental,
- Porteur d'un diagnostic de santé mentale ou non,
- Bénéficiant ou non d'un médecin de famille,
- Porteur d'un trouble de personnalité pour lequel un traitement est requis.

# Indications de référence en deuxième ligne (CHUM):

- Situation clinique complexe,
- Niveau d'atteinte du fonctionnement,
- Nécessité d'un traitement médical-psychiatrique,
- Impasse thérapeutique.

# Services de deuxième ligne (CHUM)

- Urgence,
- Unités d'hospitalisation,
- Hôpital de jour,
- Cliniques externes
- SIM, SII, PRISM,
- Consultation/liaison,
- PSPP.

# Accueil psychosocial sans RDV:

- lundi au vendredi 8h00 à 20h00,
- samedis et jour fériés 8h00 à 16h00  
1705 rue de la Visitation

(514) 527-9565 poste 1466 (accueil psychosocial)

(514) 527-9565 poste 1473 (accueil santé)

**Merci de votre attention !**